

SARKOZY LE CABRI

Par JACQUES CHEMINADE

Paris, 23 juin 2007

« Europe, Europe, Europe ! » s'écriait le général de Gaulle, comparant à autant de cabris ceux qui émettaient ce cri sans réfléchir. Aujourd'hui, Nicolas Sarkozy a rejoint le troupeau.

En effet, jouant les supplétifs d'Angela Merkel, notre Président a réussi à obtenir un compromis à Bruxelles, baptisé « Traité européen simplifié ».

Ce traité ne porte pas le nom de « Constitution », comme le texte qui a été rejeté par le peuple français le 29 mai 2005, mais en reprend toutes les « innovations institutionnelles » :

présidence permanente du Conseil européen pendant deux ans et demi, extension - prudente - du pouvoir du Parlement européen, composition restreinte de la Commission, nouveau mode de décision au sein du Conseil des ministres, personnalité juridique de l'Union, caractère obligatoire de la charte des droits fondamentaux ou

extension du vote à la majorité qualifiée. Le futur ministre des Affaires étrangères de l'UE ne portera pas ce nom, mais officiera sous l'étiquette de Haut représentant, avec les mêmes attributions.

La troisième partie du Traité constitutionnel, celle qui avait provoqué le plus fort sentiment de rejet, est certes formellement abandonnée. Cependant, elle ne l'est que dans sa forme constitutionnelle. Car dans la réalité, elle ne faisait que reprendre et codifier les textes des traités existants ! Ceux-ci demeurent, et en particulier l'interdiction de recourir au crédit productif public, sans être toutefois « constitutionnalisés ».

Les seuls réels changements sont au nombre de deux. Le premier, dont M. Sarkozy se flatte, est l'abandon - toujours dans la forme - de la référence à une « concurrence libre et non faussée », dans la partie consacrée aux objectifs de l'Union européenne (UE). Cependant, elle continuera à être appliquée dans les faits, puisqu'elle est le pilier idéologique sur lequel repose cette Europe sans âme, à savoir la loi des marchés.

Le second changement est constitué par les dérogations accordées à la Grande-Bretagne, qui bénéficie ainsi d'un régime privilégié. Londres n'a pris que ce qui l'arrange, avec la complaisance de Paris et de Berlin, et laisse ses partenaires aller plus loin dans la voie d'une intégration paralysante déterminée par une priorité monétariste. MM. Blair et Gordon Brown entendent ne pas se lier les mains, que ce soit avec l'euro, les questions de sécurité intérieure ou la charte des droits fondamentaux : ce qui est bon pour le Continent ne l'est pas pour l'île de la City.



Le comble est que Nicolas Sarkozy voudrait voir Tony Blair devenir le premier président de l'Europe, avec un mandat d'au moins deux ans et demi. Ce serait la récompense accordée au plus mauvais élève, révélant de surcroît quelles sont les allégeances de notre Président de la République.

Tout aussi révélatrice que les avantages accordés à la Grande-Bretagne est la manière dont ont été conduites les négociations, c'est-à-dire aussi loin que possible des oreilles et des yeux du peuple. Seul un petit cénacle de dirigeants européens connaissait l'état des négociations en cours, le résultat de leurs travaux ne devant pas être soumis à un référendum mais à une ratification parlementaire.

En conclusion, l'on a donc pratiquement la même chose que ce qui a été rejeté le 29 mai 2005, mais sous une autre étiquette et sans recours populaire. Les dirigeants actuels des Etats membres ne veulent pas

prendre le risque que leur accord soit ensuite invalidé par leur peuple - ce qui ne manquerait pas d'arriver en France comme en Allemagne ou aux Pays-Bas. Le texte serait ainsi prêt fin 2007 et ratifié selon la procédure parlementaire des divers Etats membres en 2008.

C'est du moins ce qu'on veut nous asséner. Il nous reste à réagir en prenant trois engagements :

1) demander aux Français, qui ont pourtant voté « non » à la Constitution, pourquoi ils ont porté à la tête de l'Etat un Président qui n'avait pas caché vouloir présenter un traité simplifié reprenant les dispositions rejetées. Où est donc la logique cartésienne ?

2) nous battre pour que ce « mini-traité » ne soit pas adopté, et qu'en son lieu et place, soit mis en oeuvre un projet d'équipement de l'Europe et de l'Eurasie, de l'Atlantique à la mer de Chine, reposant sur des crédits massifs à long terme et faible taux d'intérêt, nécessaires pour entreprendre les grands travaux correspondant à ce projet ;

3) mettre à profit le scandale politique de la BAE Systems pour que l'hégémonie de l'oligarchie financière anglo-américaine soit combattue, ébranlée et enfin éliminée, afin de pouvoir mettre en place une stratégie de développement mutuel et de paix.

Ce sont nos lignes d'action. Les autres relèvent de la diversion par rapport à la nature de l'enjeu.

	<p>WWW.SOLIDARITEETPROGRES.ORG LE MOUVEMENT DE JACQUES CHEMINADE ET LYNDON LAROUCHE 12 RUE FERNAND PELLOUTIER 92110 CLICHY / TÉL : 01 76 69 14 50</p>
---	--